



## Educateur(trice) A2 en maison de repos et de soins (H/F/X)

CDD avec perspective de CDI  
Résidence Saint-joseph

Les trois Maisons de repos et de soins du CPAS de Verviers veulent privilégier la **qualité de vie des résidents** dans un environnement agréable ainsi que de **bonnes conditions de travail pour le personnel**. Vous désirez réorienter votre carrière ou bénéficier d'une première expérience enrichissante, rejoignez nos équipes !

### Missions et responsabilités

L'éducateur(trice) A2 (ou classe 2) contribue au bien-être général des résidents. Il/elle aide à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (repas, toilette, habillage). Il/elle participe à l'élaboration et au suivi des projets de vie des résidents. Dans ce cadre, il/elle sera amené à animer des activités créatives, culturelles et ludiques. Il/elle collabore et s'implique activement dans le projet institutionnel.

La description de fonction complète se trouve en annexe.

### Conditions d'accès

- Être titulaire d'un diplôme ou certificat d'études de l'enseignement secondaire supérieur à orientation sociale, éducative ou paramédicale, de plein exercice ou de promotion sociale.
- Avoir une expérience professionnelle en maison de repos pourra être considérée comme un sérieux atout et pourra constituer un critère de pré-sélection sur candidature.
- **Réussir l'épreuve orale de sélection :**

Entretien approfondi sur les différents aspects de la fonction, destiné à apprécier la personnalité du (de la) candidat(e), ses motivations, sa présentation, ses qualités d'élocution, son aptitude à résoudre les problèmes et ses connaissances de base de la fonction en maison de repos et de soins.

*Minimum des points requis (épreuve éliminatoire) : 60/100*

### Offre

- **CDD de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI ;**
- Régime du travail : 38 heures/semaine ; horaires variables en journée et prestations exceptionnelles les week-ends.
- **Échelle barémique :**
  - IFIC 14B - Mensuel brut indexé : 3692,81€ (index 2.1647 et ancienneté de 6 ans)
- **Ancienneté valorisable dans une fonction similaire au prorata du temps de travail presté** (avec un max. de 6 ans accompli dans le secteur privé et l'entièreté dans le secteur public) ;
- **Pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut ;
- **Vacances annuelles** : 28 jours de congés annuels + 7 jours extra-légaux + jours d'âge ;
- **Constitution par l'employeur d'un deuxième pilier de pension ;**
- Environnement de travail offrant un **réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée ;**
- L'accès au **Service social collectif** des administrations locales (Benefits at work, vacances POLLEN) ;
- Possibilité de **suivre des formations.**

## ***Intéressé(e) ?***

**Postulez en ligne sur le site du CPAS de Verviers : <https://www.cpasdeverviers.be/offres-d-emploi> et connectez-vous à votre Espace Candidat.**

Il est nécessaire de s'inscrire et de créer un profil candidat via le bouton "Postulez". Si vous rencontrez des difficultés ou un problème technique, n'hésitez pas à contacter notre Service RH par téléphone au 087 329 138 ou par courriel à l'adresse "recrutement@cpasverviers.be".

Les **documents listés ci-dessous devront impérativement être joints à votre candidature pour ce poste :**

1. Curriculum vitae
2. Lettre de motivation
3. Copie du diplôme ou équivalence de la Communauté française si diplôme(s) obtenu(s) selon un régime étranger

Date limite de réception des candidatures : **28 mai 2026.**

**Les candidatures incomplètes ou tardives ne seront pas recevables.**

### Gestion de la diversité

Le CPAS de Verviers ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de handicap. Il veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez. Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier.

### Application du RGPD

Conformément au Règlement général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que le Centre Public d'Action Sociale de Verviers traite des données à caractère personnel contenues dans les curriculum vitae et autres documents annexes aux candidatures aux seules fins de gestion des candidatures et emplois proposés.

Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés. Ils ne sont ni transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.

Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD en effectuant une demande :

- Par courrier à l'adresse suivante : CPAS de Verviers, rue du Collège, 49 à 4800 VERVIERS
- Par courriel au délégué à la protection des données : [DPO@cpasverviers.be](mailto:DPO@cpasverviers.be).

Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par courriel ([contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)) ou par la poste (rue de la Presse 35 à 1000 BRUXELLES) ainsi que, le cas échéant, auprès du Bureau permanent du CPAS de Verviers en qualité de responsable de traitement.



## DESCRIPTION DE FONCTION

### EDUCATEUR(TRICE) A2 EN MAISON DE REPOS ET DE SOINS

#### MISSION GÉNÉRALE

L'éducateur(trice) A2 (ou classe 2) contribue au bien-être général des résidents. Il/elle aide à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (repas, toilette, habillage). Il/elle participe à l'élaboration et au suivi des projets de vie des résidents. Dans ce cadre, il/elle sera amené à animer des activités créatives, culturelles et ludiques. Il/elle collabore et s'implique activement dans le projet institutionnel.

#### POSITIONNEMENT ORGANISATIONNEL

Sous l'autorité du (de la) Directeur(trice) de la maison de repos et de l'infirmier(ère) en chef, il (elle) collabore avec l'équipe soignante et pluridisciplinaire (infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, autres éducateurs).

#### RESPONSABILITÉS ET ACTIVITÉS

##### Organisation et animation des activités

- Planifier et animer des activités éducatives, culturelles, ludiques et thérapeutiques adaptées aux besoins et capacités des résidents.
- Organiser des activités individuelles ou collectives (ateliers mémoire, créatifs, physique) afin de stimuler les capacités des résidents et encourager leur autonomie.
- Mettre en place des projets collectifs ou individuels favorisant la socialisation et l'intégration.
- Organiser des sorties et événements en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

##### Accompagnement des résidents

- Assurer une écoute active et un soutien psychosocial aux résidents.
- Aider à la toilette, à l'habillage, aux repas tout en privilégiant l'autonomie et la dignité du résident.
- Favoriser l'expression et la valorisation des capacités individuelles.
- Accompagner les résidents dans leur adaptation à la vie en institution.
- Participer au maintien du lien social avec les familles et l'environnement extérieur.

##### Collaboration interdisciplinaire

- Collaborer avec les équipes soignante, paramédicale et logistique dans la mise en œuvre des projets de soins.
- Participer aux réunions d'équipe et apporter un regard éducatif dans l'accompagnement global des résidents.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de vie personnalisé de chaque résident.

##### Gestion administrative et logistique

- Rédiger des rapports d'activités et participer à l'évaluation des projets éducatifs.
- Gérer le matériel nécessaire aux activités et veiller à son bon état.
- Contribuer à la planification et à la coordination des animations dans l'établissement.

## COMPÉTENCES

### Compétences techniques

- Connaissance des techniques d'animation adaptées aux personnes âgées.
- Capacité à concevoir, organiser et évaluer des activités variées et faire preuve de créativité.
- Aptitude à observer, analyser et adapter les interventions en fonction des besoins individuels.
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication de base.

### Compétences transversales

Analyser et intégrer l'information	Analyser et évaluer de manière critique les données, établir des liens entre elles.
Structurer son travail	Structurer son travail en fixant les priorités et en accomplissant une multitude de tâches différentes de façon systématique.
Résoudre des problèmes	Traiter les problèmes de manière autonome, chercher des alternatives et mettre en œuvre les solutions.
Faire preuve de respect	Montrer du respect envers les autres, leurs idées et leurs opinions, accepter les procédures et les instructions. Respecter la neutralité du CPAS et ne montrer aucun signe d'appartenance à une quelconque doctrine politique, philosophique et/ou religieuse.
S'adapter	Adopter une attitude souple face aux changements, et s'adapter aux circonstances changeantes et à des situations variées.
Faire preuve de fiabilité	Agir de manière intègre, conformément aux attentes de la résidence. Respecter la confidentialité et les engagements.
Faire preuve d'engagement	S'impliquer entièrement dans le travail en donnant le meilleur de soi-même, en cherchant à atteindre la qualité et en persévérant même en cas d'obstacle.
Écouter activement	Écouter et comprendre le message des autres en se mettant à leur place.
Travailler en équipe	Créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
Communiquer	S'exprimer aisément tant par écrit qu'à l'oral et rapporter les données de manière correcte.
S'auto-développer	Planifier et gérer de manière active son propre développement en fonction de ses possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.